



Les conférences

Mardi 2 février 2010
de 9 h 00 à 12 h 30

sur le thème

**La délégation de pouvoirs :
une technique de gestion fragilisée ?**

CMS Bureau Francis Lefebvre,
1-3 villa Emile Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55
info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2400 avocats et 600 associés, CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde.

Cabinets membres de CMS : CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie); CMS Albiñana & Suárez de Lezo S.L.P. (Espagne); CMS Bureau Francis Lefebvre (France); CMS Cameron McKenna LLP (Grande Bretagne); CMS DeBacker (Belgique); CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas); CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse); CMS Hasche Sigle (Allemagne); CMS Reich-Rohrwig Hainz Rechtsanwälte GmbH (Autriche).

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS : Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich, Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, Pékin, Prague, São Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.

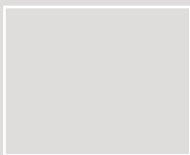
Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

à l'attention de Madame Christiane Vatel

1 - 3, villa Emile Bergerat

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex



CMS Bureau Francis Lefebvre a le plaisir
de vous convier à la conférence qui se tiendra
le mardi 2 février 2010
de 9 h 00 à 12 h 30

sur le thème

La délégation de pouvoirs : une technique de gestion fragilisée ?

Matière complexe et évolutive, la question des
délégations a toujours présenté des zones d'ombre liées
notamment à certaines formes de sociétés ou
aux conditions de leur application au sein de groupes
de sociétés.

Aujourd'hui, plusieurs décisions de justice sont
de nature à inquiéter quelque peu les praticiens
quant à la robustesse des délégations consenties.

La SAS dont le développement est constant, représente
de ce point de vue une véritable zone de turbulences
judiciaires. Ce colloque s'inscrit donc dans une actualité
jurisprudentielle qui conduit à s'interroger sur
les avantages et les limites des délégations de pouvoirs
et de responsabilités.

Cette conférence sera animée par Daniel Tricot,
Agrégé des Facultés de Droit, Président Honoraire
de la Chambre Commerciale, Financière et
Économique de la Cour de cassation, Alain Cœuret,
Ancien Conseiller à la Chambre Sociale de la Cour
de Cassation, Professeur à l'Université de Cergy-
Pontoise, Of Counsel CMS Bureau Francis Lefebvre,
Alain Couret, Christophe Lafaillet et Marie-Pierre
Schramm, Avocats associés de CMS Bureau Francis
Lefebvre.

Les points suivants seront notamment développés :

Variations autour du statut juridique du délégant

La délégation, instrument de gestion de l'entreprise :

- La délégation, mécanisme de gestion sociale
- La délégation, mécanisme sociétaire

La délégation et les responsabilités civiles et pénales

Accueil : 8 h 45

Début de conférence : 9 h 00 précises

Cocktail : 12 h 30

Lieu : CMS Bureau Francis Lefebvre
1-3, villa Emile Bergerat
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Métro : Sablons

Parking : Place du Marché

INVITATION

Réponse souhaitée avant le 26 janvier 2010

M. _____ Société _____

Fonction _____ Tél _____

Adresse _____ E-mail _____

Assistera N'assistera pas Sera représenté par _____ Fonction _____ E-mail _____

Possibilité d'inscription sur notre site www.cms-bfl.com (cf. Espace Clients, rubrique "Événements"),
par fax, à l'attention de Christiane Vatel au 01 47 38 42 84 ou par e-mail : christiane.vatel@cms-bfl.com,
à la conférence

La délégation de pouvoirs : une technique de gestion fragilisée ?

Mardi 2 février 2010 de 9 h 00 à 12 h 30